

ETRANGERS MAIS NOS FRERES POURTANT. Louis ARAGON (1897-1982)

Inhumaine pour les immigrés et, en même temps, contraire aux intérêts des Français, telle est la loi immigration.

La loi immigration n'est pas une simple stratégie de diversion pour nous faire oublier les problèmes sociaux qui accablent les français.

Ce texte s'inscrit dans un projet de société régressif, autoritaire, réactionnaire que porte ce gouvernement qui foule aux pieds les principes républicains.

Malgré les oppositions de la gauche, des syndicats mais aussi d'Universitaires, du corps médical et même de soutiens de la première heure au macronisme, le président déroule une stratégie délibérée et pensée.

L'hôte de l'Elysée est prêt à tout pour sauvegarder les intérêts du capital.

Le simple fait d'avoir fait voter des mesures discriminantes est un terrible marqueur : restriction du droit du sol et du regroupement familial, caution majorée pour les étudiants étrangers, retour du délit de séjour irrégulier, préférence nationale pour les prestations sociales... les idées d'extrême-droite sont maintenant incluses dans une loi.

Remarquons que ce vent mauvais souffle partout dans le monde et il n'épargne pas notre continent.

Et les Français, comment sont-ils traités ?

Alors que nous sommes plongés dans de nombreuses crises sociale, politique, économique, démocratique, écologique, alors que les colères du peuple sont prêtes à éclater, force est de constater que la criminalisation des migrants est concomitante pour les nationaux, de la chasse aux allocataires sociaux, de la précarisation des salariés (refus de porter les salaires au niveau de l'inflation) de la répression des mouvements sociaux, citoyens et écologiques, de la destruction des services publics. Par contre, le capital reçoit 162 milliards par an, sans aucune exigence sur l'utilisation de cet argent. Appelons les choses par leur nom comme nous l'a recommandé le poète et homme politique Louis Aragon. Cela s'appelle de la brutalité politique de la classe. Elle frappe très fort les immigrés mais n'épargne pas, loin de là, les nationaux.

La pénurie de main-d'œuvre risque d'entraîner des délocalisations.

La CGT, la CFDT, FO, l'UNSA, la FSU et Solidaires ont demandé dans un communiqué commun que ce texte ne soit pas publié.

Du côté du MEDEF, son président pointait, le 19 décembre, les conséquences potentielles sur l'économie. Il soulignait que d'ici à 2030, 800 000 étrangers seront nécessaires et 3,9 millions d'ici à 2050, compte-tenu de la baisse de la population active.

L'économiste Simone BERTOLI, membre du CNRS a décrypté les efforts potentiels, sur le marché du travail, des mesures contenues dans ce texte.

Selon les derniers chiffres disponibles, déclare-t-elle, environ 10,4% de la population active est immigrée. En restreignant l'accueil de ces travailleurs, la France, pour attirer les natifs, devra rendre les emplois disponibles plus attractifs et mieux rémunérés. Or cette alternative n'est prise en compte ni par le patronat ni par l'exécutif. Dès lors, cette pénurie va s'amplifier.

Quels seront les secteurs les plus touchés ?

Ceux qui emploient davantage d'immigrés non européens : hôtellerie et restauration, services à la personne, BTP. Mais aussi le monde de la recherche : ¼ des doctorants, en France, sont des immigrés. Et même dans mon Université, précise l'économiste, plus de la moitié des doctorants sont

des étrangers.

Globalement, quelles seront les conséquences économiques de cette loi ?

Il est impossible de le dire avec exactitude, estime Simone BERTOLI. Mais, ajoute-t-elle, l'expérience récente de la sortie du Royaume-Uni de l'UE révèle que les effets peuvent être très négatifs. Pour certaines entreprises, la pénurie de personnel pourrait indiquer des délocalisations avec des retombées négatives aussi pour les travailleurs français que la loi est censée favoriser.

La loi immigration est une loi de haine, une loi qui vise à diviser les travailleurs français et étrangers. Il est de la responsabilité du mouvement social et de son honneur de la combattre sans faiblesse.